

6^e Dimanche du temps ordinaire B – 10 et 11 février 2018

Bonne Nouvelle : l'impur est purifié!

« Tant qu'il gardera cette tâche, il sera vraiment impur. C'est pourquoi il habitera à l'écart... » Lévitique 13,46. Cette prescription de Moïse nous donne une idée du sort réservé à toute personne qui se découvrait lépreuse. Accusée d'avoir le diable dans son corps, elle était déclarée impure. Ce qui fait qu'il était interdit de s'approcher d'elle, encore moins de la toucher sous peine d'être contaminé et de devenir soi-même impur. Comment ne pas nous étonner d'entendre dans le récit évangélique que Jésus « le Saint de Dieu » s'est laissé approcher par le lépreux « homme impur » et surtout qu'il l'a touché!

“Si tu le veux tu peux me purifier.” – “Je le veux, soit purifié.”

Cette guérison montre qu'en toute chose Jésus cherche le bien de l'humain, à commencer par la personne qui est mise à l'écart. Cela nous fait comprendre que *lorsque la miséricorde est déployée, l'impur se trouve purifié. Alors commence la contagion de l'amour qui inaugure la Bonne nouvelle du règne de Dieu.*

Réflexions : - Comment puis-je imiter le Christ et rejoindre le prochain dans sa souffrance? - Comment les gestes et les paroles de Jésus révèlent-ils la gloire de Dieu? - Et mes paroles et mes gestes à moi...?



Messes de la semaine

Jour	Date	Heure	Aux intentions de	Offerte par :	No.
Samedi	10 fév. 2018	9 h 19 h	Intentions personnelles Paroissiens et paroissiennes	Participants et Participantes Prêtre Administrateur	
Dimanche	11 fév. 2018	10 h	Hélène Rousson Lucienne Benoit	Robert Rousson Robert et Rosanne Harvey	5.664 5.739
Lundi	12 fév. 2018	18 h 30	Denis Quesnel	Natalie et Yves Poitras	5.708
Mardi	13 fév. 2018	18 h 30	Henriette Paquette	Laurent Rivard	6.002
Mercredi	14 fév. 2018 à Extendicare à l'Église	10 h 30 18 h 30	Action de Grâce Jeannine Lessard (3 ^e anniversaire)	Robert Gerow ses amis/amies	6.004 6.047
Jeudi	15 fév. 2018	9 h	Claude Racicot	Famille Ronald Lebrun	5.729
Vendredi	16 fév. 2018	17 h 30 18 h 30	Exposition et adoration du saint Sacrement Thérèse Lachance	Roger et Denise Levesque	5.758
Samedi	17 fév. 2018	9 h 19 h	Intentions personnelles Gérard Chiasson Rose-Marie Gerow	Participants et Participantes Rolande Chiasson Agnes et Berman Gerow	5.732 5.750
Dimanche	18 fév. 2018	10 h	Paroissiens et paroissiennes	Prêtre Administrateur	

Baptêmes par le Père Alexis:

- Samedi 10 février 2018: Jaxson Andre Denis Bernard, né le 14 mai 2015, fils de André Bernard et Lisa Drainville.
- Dimanche 11 février 2018: Jacynthe Ashley St-Louis, fille de Jason St-Louis et Julie Labelle, née le 10 février 2017.

Notre communauté chrétienne offre, avec les parents de ces enfants, des prières afin que ceux-ci demeurent dans la grâce de leurs baptêmes et grandissent dans la joie et l'amour divin.

Prions pour le repos de l'âme de :

Jeannine Lemire, décédée le 7 février 2018 à l'âge de 86 ans. Ses funérailles ont eu lieu chez-nous le samedi 10 février à 11 h.

Nos sincères condoléances à sa famille.

Recus d'impôt :

Veuillez retirer celle qui vous est destinée.
Projet Club 400 : Félicitations à **Mme Estelle Lamarche**, bénéficiaire du **2^e tirage** (billet #402) effectué le dimanche 4 février 2018.

Bureau paroissial :

Nous vous informons que jusqu'à la fin du mois d'avril, le bureau sera fermé les lundis.

Madame la secrétaire sera absente pour ses jours de vacances.

Carême 2018 :

- Message de notre Saint Père Pape François.** Le pape invite l'église entière à vivre ce temps de grâce dans la joie et en vérité en se laissant inspiré par une expression de l'Évangile de Mathieu : « À cause de l'ampleur du mal, la charité de la plupart des hommes se refroidira » Mathieu 24,12. Le Saint Père dénonce certains faux prophètes qui profitent des événements douloureux pour tromper des personnes, presqu'au point d'éteindre dans leurs coeurs la charité qui est le centre de toute l'Évangile. Que faire? L'Église nous offre pendant ce temps de Carême, avec le remède parfois amer de la vérité, le doux remède de la prière, de l'aumône et du jeûne. N.B. : Le message en entier est à votre disposition.
- Lettre pastorale** « Jeûne, prière et aumône. » Mgr Poitras invite les fidèles à vivre leur foi avec une plus grande intensité en s'inspirant des athlètes qui s'entraînent avec énergie pour décrocher une médaille olympique ou encore des personnes qui appliquent avec courage un régime exigeant pour recouvrir la santé. Nous devons profiter du temps du carême pour nous améliorer et nous perfectionner dans notre fidélité à l'Évangile dans notre amour pour le Seigneur et nos frères et sœurs. Il préconise le jeûne (14-21) la prière (23-38) et l'aumône ou partage comme œuvres à privilégier. N.B. : Les copies de cette lettre pastorale, accompagnées des livrets de psaumes de la pénitence sont à votre disposition.
- Carnets du Carême 2018 : Osez la Confiance** : Ils sont à votre disposition pour la réflexion et la prière quotidiennes. Vous pouvez faire un don pour nous aider à couvrir les frais d'achats (3.50\$ l'unité). Merci.

Dimanche le 11 février – Fête de Notre Dame-de-Lourdes



C'est le 11 février 1858 qu'une « Dame en blanc » apparut à la jeune Bernadette Soubirous pour la première fois. Plus tard elle lui révéla « Je suis l'Immaculée Conception ». Dès lors Lourdes devint un lieu d'espérance et de conversion pour les gens atteints par la souffrance physique et morale.

Que Marie nous aide à accueillir d'un cœur simple l'annonce de l'amour de Dieu et que par celui-ci, dans la prière, nous nous tournions toujours vers les autres dans un esprit de conversion qui seul peut donner au monde le témoignage d'une Église joyeuse et vivante, unie dans l'Eucharistie.

Jean Paul II a institué cette date du 11 février **Journée mondiale du malade**. À cette occasion l'onction des malades sera donnée – en notre église ce dimanche à 16 h. – À Extendicare le mercredi 28 février durant la messe (10 h 30). Invitation à tous et à toutes. N.B. : les feuillets du message du Pape François pour le 26^e Journée mondiale du malade sont à votre disposition.

Par l'onction sacrée des malades et la prière des prêtres, toute l'Église recommande les malades au Seigneur souffrant et glorifié, afin qu'il adoucisse leurs peines et les sauve (cf. Jac. 5, 14-16); et même elle les exhorte à s'unir spontanément à la passion et à la mort du Christ (cf. Rom. 8, 17; Col. 1,24; II Tim 2, 11-12; I Petr. 4, 13) pour contribuer ainsi au bien du Peuple de Dieu. (Vatican II Constitution Lumen Gentium (l'Église) chapitre 2, No 11).

Mercredi des Cendres – 14 février : Nous inaugurons le saint temps de « 40 jours », en accueillant l'imposition des cendres sur nos fronts. Les cendres rappellent que la vie de Dieu rejaillit jusque sur les traces de nos actions et les restes de nos désirs. Elles signalent que là où la mort et la sécheresse semblent triompher, la puissance de vie du Seigneur est néanmoins à l'œuvre. Elles nous disent aussi que, secrètement déjà, nous sommes toujours marqués par nos limites et qu'il est possible d'implorer la miséricorde du Seigneur.

Nos célébrations : 9 h 15 École catholique Saint Dominique
10 h 30 Extendicare

13 h École catholique Anicet Morin
18 h 30 en notre Église (messe)



Campagne pour la Liberté – organisée par les Évêques catholique de l'Ontario. Mgr Serge Poitras nous invite à nous inscrire sur les listes disponibles à l'arrière de l'Église.

SVP impliquons-nous de bon cœur à cette campagne. La confidentialité de nos coordonnées seront sauvegarder.

- Depuis la sanction royale du projet de loi C-14, qui a légalisé l'euthanasie au Canada, beaucoup de médecins et d'autres professionnels des soins de santé ont refusé de participer à l'AMM en invoquant leur liberté de conscience ou leur croyance religieuse.
- Chacun a le devoir de former sa conscience. L'Église a pour rôle de nous aider à former notre conscience, et comme catholique, notre option par défaut doit toujours être de suivre la doctrine bien définie de l'Église.

Souper de reconnaissance en l'honneur du clergé : Organisé par les Chevaliers de Colomb 4^e degré, Assemblée Père Charles Eugène Thériault #3072, dimanche le 22 avril 2018 en la salle de l'Église Notre Dame de la Paix. Cocktail à 17 h suivi du buffet à 18 h (tenue formelle - pas de jeans). Les billets sont 25\$ l'unité. Il y a quelques billets à notre bureau paroissial. Personne ressource : Léonard Benoît (705) 267-4468.

